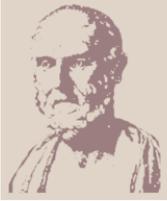


# MEDECINE & CULTURE

---

Décembre 2023



## **SPINOZA : La liberté et la raison sont au fondement de l'Etat** (texte intégral)

---

**Site Internet :**  
**[medecineetculture.com](http://medecineetculture.com)**

---

Association Médecine et Culture  
9, rue Alsace Lorraine  
31000 Toulouse  
Directeur de la publication : E.Attias



# **SPINOZA : La liberté et la raison sont au fondement de l'Etat**

**Ruth TOLEDANO-ATTIAS**

Dr en chirurgie dentaire

DEA de Philosophie

Dr en Lettres et Sciences Humaines,

## **Etude menée à partir du *Traité de l'Autorité politique* (1<sup>ère</sup> partie)**

Dès l'ouverture de son œuvre<sup>3</sup>, Spinoza déclare de prime abord que « la politique est une science appliquée où la théorie ne devrait pas être différente de la pratique ». En politique comme en mathématique, la méthode spinoziste se révèle identique : il cherche toujours à démontrer le bien-fondé de sa théorie. Aussi, une fois posé ce théorème, il élabore les éléments et principes de sa théorie politique. Puis il entreprend de l'appliquer dans le cas d'une monarchie. Seule la théorie politique sera examinée ici.

## **Eléments et principes de la théorie de l'Autorité politique**

### *Comprendre la nature humaine*

Spinoza précise qu'il « ne cherche qu'à déduire de la situation propre à la nature humaine, la doctrine susceptible de s'accorder le mieux avec la pratique<sup>4</sup> ». Sa première préoccupation est donc de comprendre la nature humaine puisque ce sont des hommes qui vont s'assembler pour faire un état de société. Il importe donc de comprendre la nature humaine,

---

<sup>3</sup> Spinoza, B. (1632-1677), *Traité de l'Autorité politique*, (ouvrage posthume), La Pléiade.

La partie à laquelle on se réfère est découpée en sept chapitres, de la p917 à la p990

<sup>4</sup> *Traité de l'Autorité politique* (TAT), Chap. I, parag. 4

« non de la tourner en dérision ». Il observe que les défauts de la nature humaine ont un caractère de *nécessité* et ne peuvent pas être évités : il faut donc les étudier.

Puisque les hommes sont soumis aux passions, en proie aux sentiments, envie, concupiscence et rivalités, ils sont troublés par leurs affects et entrent souvent en conflit. Ils sont plus redoutables que les animaux à cause de leur habileté et de leur ruse<sup>5</sup>. Comme ils ne s'accordent pas par nature, ils ne donnent pas préférence à la raison. Inutile de se faire des illusions :

« On ne peut amener la masse ni les hommes engagés dans les affaires publiques à vivre d'après la discipline exclusive de la raison. Ce serait de l'ordre de la fable ».

Ce qui les occupe principalement, c'est « leur tendance à conserver leur être ». Ils peuvent avoir des sentiments positifs tels que la miséricorde et la bienveillance, mais « la bonne foi ne fait pas vivre un état ». Aussi, constate-t-il, dans l'état social comme dans l'état de nature, l'homme agit selon les lois de *sa nature* et ne songe qu'à son intérêt personnel<sup>6</sup>.

Comment donc l'homme va-t-il vivre dans cet état, compte tenu de ce préalable ? La doctrine va donc examiner les causes et principes naturels des états dans l'état de nature, autrement dit, le droit naturel.

### *Le droit naturel* : la puissance de la masse

La réalité politique envisagée, c'est la « communauté originnaire de peuplement » que Spinoza désigne par le terme de *nation*<sup>7</sup>. Les hommes nouent des relations entre eux et forment une société organisée régie par un droit assez particulier. En effet, « le droit dont jouit l'homme au sein de la

---

<sup>5</sup> TAT, *ibid*, chap.II, parag.14

<sup>6</sup> TAT, *ibid*, chap.III, parag.3

<sup>7</sup> *nation* qui traduit le latin *civitas*, et non *republica* comme dans le *Traité théologico-politique*, publié de son vivant en 1670 (à 38 ans).

nature est mesuré par le degré de sa puissance<sup>8</sup> ». Par là, le philosophe désigne les lois et les règles de la nature en vertu desquelles tout se déroule dans le monde, c'est-à-dire

« la puissance de la nature même. Le droit naturel n'écarte ni lutte, ni haine ni convoitise ni affect. L'homme a compris dans l'état de nature que la puissance et le droit sont identiques et sont proportionnels au nombre<sup>9</sup> ».

De manière explicite, deux personnes sont supérieures à une seule. Donc, plus les hommes sont nombreux, plus le droit est considérable. En conséquence, la puissance et le droit diminuent lorsque la crainte augmente.

### *L'autorité souveraine*

Le droit ainsi défini par la « puissance de la masse est nommé *Autorité souveraine* ». Le détenteur absolu de cette autorité est désigné par l'accord général de la Communauté publique. Dans l'état de nature, chacun jouit du droit que la loi générale lui concède : il doit obéir aux 'commandements » issus de l'accord unanime. S'il refuse, on a recours à la *contrainte légale* d'où la crainte qui peut en résulter. Quant à la propriété, elle appartient à celui qui a la puissance d'en revendiquer la possession et de la défendre.

Le langage utilisé par Spinoza est bien celui de la force, de la loi du plus fort dans l'état de nature.

De plus, les lois de nature sont des lois 'divines', posées par Dieu et la *liberté* définit Dieu. Manifestement, ce que le philosophe désigne par Dieu, c'est la Nature puisque le « vouloir suprême de Dieu est inscrit dans la Nature (...) tel qu'il l'exprime dans l'ordonnance de la nature entière<sup>10</sup> ». Cependant la nature a une cohérence.

---

<sup>8</sup> TAT, *ibid*, chap.II, parag.4

<sup>9</sup> TAT, *ibid*, chap.II, parag.4

<sup>10</sup> *Ibid*, II, 4

## *Liberté vs Raison*

La liberté est un des principes premiers de la fondation d'un état selon Spinoza.

Si, dans l'état de nature, l'indépendance d'un individu est fonction de sa puissance, elle ne peut durer que le temps où il peut empêcher quelqu'un d'autre de l'écraser. L'homme est libre s'il a la puissance d'exister, s'il s'abstient de choisir le pire au lieu du meilleur. Autrement dit, le philosophe ne considère pas la liberté comme une condition suffisante puisqu'elle n'est valide que si elle est balancée par la Raison :

« L'homme est d'autant plus en possession d'une pleine liberté qu'il se laisse guider par la raison<sup>11</sup> ».

Chez Spinoza, la liberté est conditionnée par la Raison et elles sont indissociables. L'argument se développe par la description d'une conduite humaine. Si explique-t-il, la conduite d'un homme est déterminée par des causes nécessaires, « la liberté, loin d'exclure la nécessité de l'action, la présuppose ». La liberté ne consiste pas à céder à ses convoitises ni l'esclavage à reconnaître l'autorité de la Raison. Elle augmente si l'homme a la raison pour guide et modère ses désirs. On reconnaît là le « saint laïque » et Spinoza lui-même. L'exercice de la liberté consiste donc à se laisser guider par la Raison, s'astreindre à respecter la législation de son pays ainsi qu'à exécuter les ordres de la Souveraine puissance à laquelle il est soumis. Il y a quand même quelque chose de paradoxal dans ce processus dans lequel astreinte, soumission, exécution des ordres de la Souveraine puissance sont exigés pour faire de cet état un 'havre de liberté'.

En termes modernes, ce seraient les bases du « libéralisme politique », selon Spinoza.

Cependant, quelles limites assigne-t-il à la soumission, à l'obéissance et à la contrainte ?

---

<sup>11</sup> TAT, *ibid*, p928 (in LA Pleiade)

### *La raison intervient partout au niveau théorique*

Spinoza distingue « les gens mus par la raison qui ont la sérénité, la tranquillité intérieure et qui s'épanouissent dans le cadre d'un état ; et la masse qui ne saurait trouver une unité qu'en adoptant une législation fondée sur des critères raisonnables<sup>12</sup> ». Il convient de constater que la raison sert d'alibi ou de justification à la soumission des individus à l'état mais, néanmoins, Spinoza donne la primauté à la raison pour leur attribuer une qualification au sein de l'état :

« Il n'est pas possible qu'un seul des enseignements de la raison contredise la réalité naturelle. Or, les hommes sont en proie aux sentiments ; la saine raison ne saurait exiger que chacun d'eux soit indépendant ; en d'autres termes, la raison elle-même affirme l'impossibilité de l'indépendance individuelle<sup>13</sup> ».

En somme, l'individu est pris dans les tenailles de l'Etat souverain.

### *Les règles qui régissent l'organisation de l'Etat*

Le mot clef de la théorie politique spinoziste est « utile ». La 'saine raison' dont il s'agit est non pathologique, non débile, non fantaisiste et elle discerne ce qui est *utile* pour les individus. Dès lors, comment s'organise cet état ? Comment s'établissent les rapports entre l'Etat et ces hommes libres, guidés par la saine raison ?

- Il s'agit d'une organisation d'hommes, précise l'auteur, où « le Bien et le Mal sont appréciés par rapport au droit général. La faute est donc une action illégale ». C'est clair, net et précis. L'Etat est l'instance suprême, c'est même une personnalité spirituelle. Spinoza use ici du langage théologique quand nous attendons un langage spécifiquement politique lorsqu'il évoque l'Etat. Aussi explique-t-il,

---

<sup>12</sup> *ibid*, p932 (in La Pléiade)

<sup>13</sup> *ibid*, p936 (in La Pléiade)

« {Nous comprenons alors pourquoi} les hommes, habitués à vivre dans l'état sont portés à désigner du nom de *faute* toute opposition aux commandements de la saine raison<sup>14</sup> ».

Or la faute asservit l'homme, elle ne le libère pas. Dans le cadre de cet état, la *soumission* vise à exécuter les actions légales ; mieux encore, « celles dont une décision générale *impose* l'accomplissement ». Immédiatement, suit une analogie avec la religion : « l'homme peut agir contre les vœux divins en n'appliquant pas la législation mais il ne peut agir contre le vouloir suprême de Dieu inscrit dans la Nature<sup>15</sup> ».

Par ailleurs, les relations entre deux états sont analogues à celles de deux hommes dans l'état de nature. C'est la loi du plus fort qui en est la règle.

- Quels sont alors les rapports de l'individu à l'état de société, après l'instauration d'un régime politique selon le droit positif ?

*Le corps de l'Etat, c'est la Nation.* Les citoyens bénéficient des avantages assurés par le droit positif et sont, de ce fait, obligés d'obéir aux institutions et aux lois nationales. Le droit, c'est la puissance effective et celui de la nation est supérieur à celui de l'individu. Donc, la constitution ne peut autoriser chacun à vivre selon sa fantaisie sinon cet état serait suicidaire. Cela est incompatible avec la vie de l'état. « La volonté de la nation, c'est la volonté de tous. L'intérêt de la nation prime même si quelqu'un juge que les décisions nationales sont iniques<sup>16</sup> ».

Cette page<sup>17</sup> est très importante : on y voit Spinoza livrer sa théorie au tribunal critique de la raison ; il y présente les objections et les réponses et sa démonstration a tous les ca-

---

<sup>14</sup> *ibid*, p932 (in La Pléiade)

<sup>15</sup> *ibid*, p932

<sup>16</sup> Spinoza, TAT, *ibid*, p936 in La Pléiade

<sup>17</sup> il s'agit de la page 936

ractères de la démonstration mathématique. Il en découle une proposition de bon sens : de deux maux, il faut choisir le moindre. Il n'est donc pas contraire à la raison de se conformer aux exigences de la Raison, l'inconvénient est compensé par le bien dont l'état fait bénéficier l'individu. La Raison s'avère être un principe constitutif et une règle d'action tandis que le droit de la nation est déterminé par la puissance de la masse en tant que personnalité spirituelle.

Là, on voit s'établir un point de doctrine capital chez Spinoza : *l'interdépendance de la nation et de la masse*. Là prend place un plaidoyer du philosophe pour la liberté de conscience et contre l'intolérance :

« Rien ne saurait décider un homme à agir contre ses croyances, aucun homme ne saurait renoncer à son jugement ».

Cette déclaration semble poser problème à cause de la contradiction qu'elle induit entre la *conscience individuelle* et les exigences de l'état. Si rien ne saurait la contraindre, selon lui, ce principe de tolérance trouve néanmoins sa limite lorsque des sectateurs, par exemple, menacent l'intégrité de l'état. Il s'agit alors d'une contrainte légale.

Spinoza apporte d'autres nuances qui atténuent la dureté de l'état : si la masse a tant d'importance à ses yeux, contre toute attente, il lui reconnaît le *droit à l'insurrection légitime et conforme à la raison*. Il insiste sur ce point et y revient dans plusieurs chapitres :

« Si l'autorité politique se déconsidère et qu'elle provoque contre elle l'unanimité de la masse, elle est responsable de la révolte ».

Il convient de se rappeler que c'est la puissance de la masse qui détermine le droit de la nation. La nation a des devoirs envers ses sujets.

Dans un tel état, la religion n'est pas ruinée, c'est une *affaire personnelle*. Elle joue un rôle moral au service de l'état à

cause de l'amour, de la charité et de la concorde de la religion vraie et des obligations religieuses vraies. Le plus étonnant est qu'il confie la tâche de propagation de la religion à Dieu et à la Souveraine puissance. Toutefois, l'argent public n'est pas dépensé au profit de la religion.

*Les tâches de la nation : préserver la vie des citoyens et leur donner une éducation politique.*

L'idéal politique est réalisé, selon Spinoza, quand le but de l'état de société est réalisé, c'est-à-dire quand règnent la paix et la sécurité pour garantir la vie. Le meilleur état est celui qui se soucie de préserver le principe de vie. L'état a le devoir d'éliminer les causes de sédition et les guerres car elles sont un danger pour la vie. Contrairement à Aristote, Spinoza pense que les hommes doivent être éduqués à leur rôle dans la cité : la tâche de la nation est *l'éducation politique des citoyens*. La nation serait donc responsable des défauts des citoyens et leur rébellion autant que de leur valeur et de leur fidélité. Autrement dit, la nation est responsable du pire comme du meilleur.

Une question se pose alors : de quoi sont responsables les citoyens ?

Cependant, selon un mouvement propre à la pensée de Spinoza, il balance entre une raison quelque peu coercitive mais il en corrige les excès. Dans une de ses plus belles phrases, voici ce qu'il écrit :

« Lorsque les sujets d'une nation donnée sont trop terrorisés pour se soulever en armes, on ne devrait pas dire que la paix règne dans ce pays, mais seulement qu'il n'est pas en guerre. Si les sujets sont apathiques, ils sont à l'état d'esclaves. Un pays de ce genre a le nom de désert ».

*La recherche de la paix pour la préservation de la vie*

La paix est une situation positive, pas un état de non-guerre. Le philosophe ne perd pas de vue que la vie humaine digne

et non végétative, définie par la raison, est la seule qui vaille la peine. La vraie valeur, précise-t-il, la vraie vie de l'esprit dénote un souci constant de véracité pour la préservation de la vie humaine digne. Et ceci est valable pour la *masse libre*. La masse ou peuple de citoyens n'est pas conquise en vertu du droit de la guerre ; elle se laisse guider par l'espoir, non par la crainte. C'est la raison pour laquelle Spinoza mettra souvent l'accent sur une notion chère à la Boétie<sup>18</sup>, le rejet de la servitude volontaire :

« Une masse libre doit se garder de confier son salut à un homme {un seul} ».

Il donne l'exemple du *Prince* de Machiavel dans lequel ce dernier est montré, se préoccupant plus de l'intérêt du peuple, face au tyran, que de celui du prince. Il le met en garde.

---

<sup>18</sup> Etienne de la Boétie, (1530-1563), auteur du *Discours sur la servitude volontaire*, 'véritable réquisitoire contre l'absolutisme, interrogeant les rapports de domination, la légitimité de l'autorité sur la population et l'acceptation de cette soumission'.

